



JOURNÉE MONDIALE
**DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS**
5 octobre 2020

Lauréates du *Prix*
ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT
DE L'ANNÉE 2020



Profils
des lauréates
2019-2020

Revue
annuelle
2019-2020

Retraitées
et retraités
2019-2020

aefnb.ca





*Chères enseignantes,
Chers enseignants,*

**Vous êtes inspiré(e)s
et inspirant(e)s!**

Bravo et merci!



**LA FÉDÉRATION DES CONSEILS D'ÉDUCATION
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Les conseillères et conseillers d'éducation du Nouveau-Brunswick remercient sincèrement les enseignantes et enseignants pour leur travail auprès des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick. Votre présence et votre dévouement façonnent l'avenir de notre province.



*« Enseigner, ce n'est pas remplir
un vase, c'est allumer un feu »,*

Michel de Montaigne

**Merci à tous les enseignantes et enseignants qui allument le
désir d'apprendre chez nos jeunes et adultes au quotidien!**



Message de la présidence

En cette Journée mondiale des enseignantes et des enseignants 2020, permettez-moi de remercier et de souligner votre apport exceptionnel et combien essentiel au développement global de nos élèves, de nos communautés, de l'Acadie et de la Francophonie. Grâce à votre dévouement et votre dynamisme, vous réussissez à favoriser le rayonnement et le succès des élèves et de l'éducation publique au Nouveau-Brunswick.

Les derniers mois nous ont fait réfléchir sur l'école d'aujourd'hui et celle de demain. Nous avons toutes et tous été témoins des défis de changer rapidement nos façons de faire pour permettre la poursuite des apprentissages de nos élèves dans de nouvelles conditions scolaires, sociétales et économiques. Les bouleversements que le monde a vécus et qui se poursuivront encore nous forcent à innover tout en tenant compte de la réalité de nos élèves, des parents et de nous-mêmes en tant que professionnelles et professionnels.

Ces moments de changements, qui parfois nous font remettre en question, doivent servir à accepter que nous sommes toutes et tous des humains qui faisons de notre mieux pour aider nos élèves chaque jour de leur vie. Vous pouvez être fiers de votre contribution et de la façon dont vous vous êtes adaptés rapidement. Le personnel enseignant répond « présent » quand vient le temps de se rouler les manches et de remplir sa mission. Prenons quelques moments pour souligner les efforts et le travail



accomplis afin que notre plus belle richesse, nos enfants, soient en mesure de poursuivre leur apprentissage dans les meilleures conditions possibles.

Chères enseignantes, chers enseignants, bonne Journée mondiale et merci de faire la différence, un élève à la fois.



Gérald Arseneault, président de l'AEFNB

L'AEFNB en quelques mots

L'AEFNB est une association professionnelle d'enseignantes et d'enseignants francophones de la maternelle à la 12^e année œuvrant au sein du système scolaire public au Nouveau-Brunswick. Elle représente quelque 3000 enseignantes et enseignants ainsi que

les enseignantes et enseignants suppléants. L'AEFNB aspire à des conditions optimales pour l'apprentissage et l'enseignement en langue française et elle a pour mission de favoriser l'avancement de l'éducation en français, de représenter les intérêts de la profession enseignante et de valoriser la langue et la culture françaises. Les valeurs fondamentales de l'AEFNB sont axées sur le professionnalisme, la démocratie, la solidarité, la collégialité et l'imputabilité.

Prix

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT DE L'ANNÉE

Lauréates - Prix Enseignante ou Enseignant de l'année 2020

La distinction Prix Enseignante ou Enseignant de l'année a pour but de reconnaître l'excellence dans l'enseignement.

La personne proposée doit :

- a. Être membre de droit ou membre occasionnel breveté de l'AEFNB;
- b. Démontrer un haut niveau d'engagement au sein de son école et de sa communauté et être respectée par ses collègues ainsi que par les intervenantes et les intervenants des milieux scolaire et communautaire à cet égard;
- c. Faire preuve de professionnalisme hors pair dans l'exercice de ses fonctions et contribuer à développer une image positive de la profession enseignante et de l'éducation dans les milieux scolaire et communautaire;
- d. Se distinguer par son style de pédagogie innovateur, être à l'affût des nouvelles pratiques pédagogiques, innover dans son enseignement et poursuivre son perfectionnement de façon assidue;
- e. Exercer un leadership rassembleur au sein de son école et de sa communauté afin de favoriser la collaboration, le dépassement et l'atteinte des objectifs et des résultats visés.

Le choix des récipiendaires est fait par le bureau de direction qui détermine une lauréate ou un lauréat pour chacun des rassemblements régionaux de cercles.

En plus des honneurs rattachés à ce prix, les lauréates et les lauréats reçoivent un certificat d'enseignante ou d'enseignant de l'année de l'AEFNB et une œuvre symbolique d'une enseignante ou d'un enseignant artiste.



Sabrina Arsenault

Sabrina incarne avec conviction le modèle idéal d'enseignante dévouée, rassembleuse, collaboratrice et influente au sein de son école et de sa communauté. Ses collègues de la Polyvalente Louis-J.-Robichaud sont catégoriques; tout ce que Sabrina entreprend avec ses élèves et dans son école est toujours impeccablement organisé et effectué avec professionnalisme.

Grâce à sa personnalité attachante et à son engagement soutenu à la vie scolaire, elle développe d'excellentes relations interpersonnelles avec ses élèves. Passionnée infatigable qui s'évertue à penser « à l'extérieur de la boîte », Sabrina désire que chaque élève trouve sa place à l'école. Pour y arriver, elle a notamment créé le comité LGBTQ *Alliance* et elle s'assure de créer un climat de classe enrichissant, respectueux et propice à l'apprentissage. Par ailleurs, dans l'esprit des projets de vie et de carrière, elle organise avec et pour ses élèves maintes activités, comme le projet entrepreneurial en partenariat avec la Tablée des chefs, les tutoriels culinaires sur YouTube et le projet *Les jeunes apprentis chefs*. En outre, ses homologues la respectent grandement pour son appui pédagogique qui permet d'insuffler motivation et expertises au profit de projets qui font une réelle différence dans son milieu.

Sabrina exerce une influence positive et significative auprès des élèves. Elle innove continuellement ses pratiques pédagogiques pour assurer des apprentissages signifiants, durables et transférables. Afin de souligner l'engagement de cette grande passionnée de l'éducation, l'AEFNB lui décerne avec fierté le Prix - Enseignante de l'année 2020.



Debbie Belliveau

Pour Debbie, tout est possible! Généreuse, créative, innovante et leader sont des mots qui la définissent merveilleusement bien. Admirée de ses collègues pour ses nombreuses compétences, sa vive intelligence et son engagement associatif, syndical, communautaire et parascolaire, Debbie cherche, depuis le début de sa fructueuse carrière, à devenir une meilleure enseignante de manière à optimiser l'expérience éducative de ses élèves. Aux dires de ses pairs, Debbie est LA personne-ressource de son école.

Debbie a exercé plusieurs fonctions au cours de ses trente ans dans la profession, passant d'enseignante de français, de sciences humaines et d'anglais, notamment, à directrice adjointe de l'école Clément-Cormier et directrice de l'école Mont Carmel. Elle ne s'est jamais contentée du minimum; bien au contraire, elle repousse constamment les limites de son potentiel et se dévoue corps et âme à sa profession. Qu'il s'agisse de personnaliser son enseignement, de servir de conseillère pédagogique auprès de ses collègues ou de s'impliquer au sein de divers comités, comme le Conseil des élèves, le CA de l'AEFNB et le CA du Pays de la Sagouine, Debbie est une personne qui donne de son temps et de son énergie au service de son prochain.

L'AEFNB est honorée de remettre le Prix - Enseignante de l'année 2020 à Debbie, une fidèle ambassadrice des valeurs promues par l'Association.



Sylvie Clavette

Sylvie est exceptionnelle et est sans équivoque une valeur ajoutée à l'École des Bâtisseurs et à sa communauté. Selon ses collègues, elle fait preuve d'un professionnalisme exemplaire et d'un dévouement inébranlable. Elle a le souci d'aller au-delà de l'enseignement quotidien afin d'être à l'écoute de ses élèves, tant du point de vue personnel que scolaire.

Cette enseignante a le cœur sur la main et tient mordicus au bien-être de ses élèves, de ses pairs et des parents. Organisée, autodidacte, polyvalente, rigoureuse et passionnée, elle a le souci de questionner, d'expliquer et de confronter ses idées. Sylvie dégage continuellement une énergie positive et elle croit dur comme fer dans la collaboration et le travail d'équipe. Ses pratiques pédagogiques individualisées, ludiques, dynamiques et motivantes font d'elle une personne très appréciée de son entourage. Avec ses collègues, qui lui accordent une immense confiance, elle n'a pas peur de prendre les devants en matière de planification afin d'apporter de nouvelles idées. Elle croit en la capacité collective d'une équipe et elle n'hésite jamais à mettre à contribution ses savoirs. Lorsqu'elle s'investit dans les comités-école, elle fait preuve d'un leadership positif et innovateur.

Comme enseignante de maternelle qui possède la lourde tâche d'accueillir les nouveaux élèves dans un milieu chaleureux, sécurisant et motivant, elle relève le défi avec brio. L'AEFNB est privilégiée de la compter dans ses rangs et est fière de lui remettre le Prix - Enseignante de l'année 2020.



Ginette L. Cyr

Ginette sait se démarquer par son professionnalisme, son dévouement exceptionnel envers ses élèves et ses collègues et son esprit de collaboration hautement perfectionné. Ses pairs la comblent d'éloges pour ses compétences communicationnelles hors pair, son intelligence remarquable et sa personnalité colorée.

Créative et humaniste, amoureuse de la langue française, impliquée dans sa communauté et innovante dans ses approches pédagogiques, cette enseignante en immersion française amène chaque élève à s'engager activement dans ses apprentissages et à se dépasser. Soucieuse de son perfectionnement professionnel, elle ne manque pas d'occasions pour se mettre à jour sur les meilleures pratiques en enseignement, toujours dans le but de réinvestir ses formations en salle de classe. Durant sa carrière, elle a occupé plusieurs fonctions lui permettant de devenir une pédagogue chevronnée : enseignante aux niveaux primaire et secondaire, agente pédagogique, animatrice de diverses sessions de perfectionnement et membre d'une myriade de comités (Semaine de la fierté française, Soirée française, Concours d'art oratoire, Français pour l'avenir, programme d'immersion française tardive, etc.). Ginette a été, et demeure encore à ce jour, un exemple de persévérance, de collégialité et d'enseignement personnalisé. Son apport au rayonnement de la langue française, que ce soit par l'organisation d'activités, l'achat de ressources pédagogiques, le recrutement de personnel enseignant en immersion française ou l'accompagnement d'élèves et de parents, est inestimable.

Il s'agit pour l'AEFNB d'un grand privilège d'attribuer le Prix – Enseignante de l'année 2020 à Ginette, qui devient, par le fait même, la première personne membre d'un cercle d'immersion à mériter cet honneur.



Geneviève Doiron

Geneviève est une collègue exceptionnelle et, d'abord et avant tout, une enseignante de cœur. Celle qui représente l'accord parfait entre l'innovation, la passion et l'inclusion se présente à l'école jour après jour avec l'amour de sa matière et de l'enseignement. Elle déploie tous ses talents afin de permettre aux enfants de se développer pleinement comme personne, à la fois sur les plans éducatif et citoyen.

Enseignante de musique à l'école Notre-Dame, elle est soucieuse de donner le meilleur d'elle-même aux élèves et sans cesse à la recherche de nouvelles façons de les toucher, musicalement parlant. Pour Geneviève, la musique n'est pas une simple partition dans le régime pédagogique, mais bien toute une pièce dans la vie d'un enfant. Cette autodidacte multiplie les occasions de développement professionnel. Malgré les contraintes de temps, elle harmonise brillamment la pédagogie, l'efficacité et les compétences sans perdre la cadence. Elle offre aux élèves une symphonie d'expériences musicales allant de visites d'experts jusqu'à diverses initiatives pour stimuler l'intérêt envers la musique. Parmi ces initiatives figure son programme *Karafilûte*, où l'élève peut progresser tel qu'il le ferait au karaté.

Les apports de Geneviève à son équipe-école sont toujours positifs, constructifs, stimulants et rassembleurs. L'AEFNB souligne son professionnalisme en lui décernant le Prix – Enseignante de l'année 2020.



France A. Duguay

France est un modèle de rigueur et de savoir-faire au sein de la profession enseignante. Qualifiée par ses pairs de pédagogue innovante, de collègue inspirante et d'enseignante engagée et motivante, elle est rayonnante tant au niveau personnel que professionnel.

Membre de l'équipe de la Polyvalente W.-Arthur-Losier, France est toujours à l'avant-garde des avancées pédagogiques et cherche continuellement à mettre au point ses nombreuses compétences. Elle utilise notamment des techniques révolutionnaires tant en matière d'organisation et de gestion de salle de classe que d'enseignement et d'apprentissage. Elle a fortement contribué à la réussite de nombreuses générations d'élèves, spécialement dans le cadre de l'examen provincial, en exerçant, entre autres, des pratiques éprouvées dans le milieu éducatif. Elle excelle pour bâtir et conserver des relations positives avec ses élèves, qui à leur tour, sont toujours ravis d'entrer dans sa classe et d'y vivre des expériences éducatives significatives.

France ne limite pas son engagement à l'enceinte scolaire. Elle mène avec brio le comité des finissants, elle concourt au succès de nombreux comités scolaires et a récemment mis sur pied, à l'aide de collègues, les ateliers Azimut, qui permettent aux élèves d'explorer, dans un contexte déstructuré, les projets de vie et de carrière, la vie active, le mieux-être et l'engagement communautaire.

Cette enseignante qui fait la fierté de son école et de sa profession mérite sans équivoque le Prix - Enseignante de l'année 2020.



Ginette Noël Thériault

Ginette est un modèle incontestable et collectivement reconnu de femme engagée et visionnaire. Les éloges à son égard ne tarissent jamais alors que ses pairs la définissent constamment comme une professionnelle dévouée et une leader pédagogique inspirante à l'affût des plus récentes nouveautés en éducation.

Cette enseignante de la Polyvalente Roland-Pépin (PRP) exerce une immense influence positive au sein de son milieu professionnel et communautaire. PAR pédagogique de toutes les matières et responsable des CAP de son école, Ginette organise et coanime également plusieurs formations pour son district scolaire et son cercle (différenciation, programme de français, intégration pédagogique des TIC, etc.). De nombreux projets de la PRP, comme la salle de création et de présentation et le système de télévision, résultent de son esprit proactif. Elle se démarque aussi dans le comité Voyage culturel et éducatif, le projet *Laisse ton empreinte* et le projet *Réimaginons le secondaire*. Ginette fait du bénévolat pour le Club Richelieu de Campbellton et a participé à la mise sur pied de la première *Expo Sciences-Art*. Elle s'est aussi impliquée dans le mouvement du *Relais pour la vie* et le *Défi Richelieu PRP*.

Par ses enseignements significatifs et valorisants et sa solidarité communautaire, Ginette représente noblement la profession enseignante. C'est un honneur pour l'AEFNB de lui remettre le Prix - Enseignante de l'année 2020.

Kevin Ouellette Enseignant-artiste



Kevin Ouellette est l'artiste en art abstrait derrière *Kréations*. Originaire du Haut-Madawaska, il enseigne au Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska (CAHM) à Clair. Kevin a découvert l'art abstrait vers 2010, alors qu'il habitait dans la région de Moncton. C'est véritablement depuis 2015 que cet artiste multidisciplinaire a trouvé une voie phénoménale afin de mettre à profit tous ses talents : la peinture abstraite, le design de mode, la photographie, la vidéo et la production d'événements. D'ailleurs, c'est Kevin qui organise les événements *Kréations* dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, ce qui lui permet de déployer tous ses talents en une seule soirée! Kevin perfectionne continuellement ses compétences en production d'œuvres abstraites. L'art abstrait est pour lui une magnifique façon d'exprimer ses émotions et d'en faire ressentir aux personnes qui regardent ses tableaux. Ce qu'il aime le plus en produisant ses œuvres, c'est de créer des textures hors du commun tout en ajoutant des couleurs vivantes. Kevin ne manque pas de créativité, notamment en salle de classe avec ses élèves du Studio ACTION-6^e année au CAHM. La créativité est pour lui la base d'une société qui se veut innovante et qui cherche à trouver des solutions aux défis des générations à venir.



Titre de l'oeuvre
remise aux lauréates
du Prix Enseignante ou
Enseignant de l'année
2020 : **ÉclosioN**

ÉclosioN est une œuvre formée de huit toiles 24x36. Pourquoi ÉclosioN? Pourquoi une rose? Pourquoi toutes ces couleurs? Je me dis que tous les jours, comme enseignante et enseignant, nous nous efforçons à ce que nos élèves impressionnent avec leurs talents, leurs compétences et leurs personnalités uniques. Nous voulons que chaque enfant devienne un être à part entière acceptant qui il est tout en devenant une citoyenne ou un citoyen capable de prendre des décisions qui rendront notre monde meilleur. Je vois donc ces huit œuvres reliées comme un tout qui fait en sorte qu'ensemble nous formons de jeunes êtres humains prêts à affronter les défis de la société. Chaque morceau représente un talent, une initiative, une compétence unique pour y arriver. L'idée de faire huit tableaux qui se rassemblent signifie que nous devons tous mettre la main à la pâte pour réussir. La collaboration entre les enseignantes et les enseignants avec le reste du personnel est cruciale. L'image de la rose signifie la force! Il n'y a rien de plus fort que la nature. Une rose, par ses épines, se protégera pour ne pas être coupée, tout comme nous qui tenons à protéger nos élèves en leur donnant les outils nécessaires. Toutes les couleurs vivantes sont signe de vie. Comme personnel enseignant, nous devons innover pour que notre salle de classe soit vivante. Pour terminer, la toile centrale, celle avec le centre de la rose, ira au bureau de l'AEFNB pour la simple raison que notre Association se veut rassembleuse vers un objectif précis; la réussite de tous les élèves.

Félicitations aux récipiendaires! J'espère de tout cœur que cette œuvre vous rappellera tous les jours à quel point vous êtes importantes afin que chaque enfant vive cette ÉclosioN extraordinaire!



Message Directeur général

Après 50 printemps : nos regards se tournent vers l'avant!

L'AEFNB a soufflé sur ses cinquante premières bougies! L'anniversaire a permis de célébrer d'importants exploits du milieu de l'éducation et de la profession enseignante en Acadie du Nouveau-Brunswick.

Entre les clins d'œil festifs et les souvenirs d'autrefois, se glissait une lueur de reconnaissance à l'endroit d'une longue liste de bâtisseuses et de bâtisseurs des milieux éducatif et associatif, envers qui nous manifestons une immense gratitude.

Éducation et enseignement en mode mutation

Le principal défi du milieu enseignant s'intensifie : trouver dans ces transformations – malgré leur vitesse croissante et exponentielle – une source de motivation personnelle et de dépassement professionnel. Comment cette effervescence unique dans l'histoire du monde peut-elle nous aider à façonner l'avenir?

Du partage de connaissances à celui de compétences

D'une école qui transmettait des connaissances à celle qui désormais outille nos jeunes des compétences pour résoudre des problèmes changeants, le leadership enseignant a déjà permis maintes adaptations au fil du temps.

Célébrer une langue et des cultures avec fierté et ouverture

La double mission des enseignantes et enseignants de langue française prend tout son sens dans un tel bouillonnement mondial : comment, en contexte minoritaire, engager nos jeunes avec enthousiasme et détermination à faire rayonner la langue française et ses nombreux accents?

Nos regards vers l'avant!

Le prochain cinquantenaire de l'AEFNB s'annonce palpitant. Et la profession enseignante plus cruciale que jamais auparavant. Que la journée du 5 octobre soit une occasion rêvée de leur lever notre chapeau... avec classe!



Alain Boisvert, directeur général de l'AEFNB

POURQUOI
JOINDRE
la SERFNB



- Échanger avec d'anciens collègues • Nouer de nouvelles amitiés • Passer du bon temps
- Rester informé des enjeux qui nous touchent : Assurances - Pensions, etc.
- **MAINTENIR UN BON ÉQUILIBRE PSYCHIQUE EN RESTANT SOCIALEMENT IMPLIQUÉ**



EST-CE CHOSE COURANTE DANS VOTRE CLASSE?

*Capsule d'information sur la santé buccodentaire de la
Société dentaire du Nouveau-Brunswick*



Assurez-vous que votre école participe au Programme provincial de rince-bouche au fluorure.

Commandez gratuitement des ressources de la SDNB pour votre classe.

Organisez une visite en classe avec un ou une dentiste de votre région.

Communiquez avec nous.

www.nbdentaire.com



2,26 MILLIONS DE JOURS D'ABSENTÉISME SCOLAIRE

En tant qu'enseignant ou enseignante, vous constatez sans doute les répercussions d'une mauvaise santé buccodentaire sur les élèves de votre classe. La santé buccodentaire touche notre bouche, mais elle peut aussi toucher la santé globale et le mieux-être. La carie dentaire est la maladie la plus répandue chez les enfants d'âge scolaire, et elle peut avoir d'importantes répercussions sur la capacité de concentration et la capacité d'apprentissage, ou même la fréquentation scolaire d'un élève.

- On attribue 2,26 millions de jours d'absentéisme scolaire par année aux congés de maladie ayant pour motif la santé buccodentaire.
- On calcule que 57 % des enfants de 6 à 11 ans ont ou ont déjà eu une carie.
- On calcule que 59 % des jeunes de 12 à 19 ans ont ou ont déjà eu une carie.

La bonne nouvelle : la plupart des maladies dentaires sont facilement évitables. Les enfants qui ont appris une bonne hygiène buccodentaire en jeune âge sont plus susceptibles d'avoir des dents en santé tout au long de leur vie adulte.

LA CARIE DENTAIRE CHEZ LES ENFANTS

Une maladie infantile évitable



NUIT À L'APPRENTISSAGE

La carie dentaire est :

- la maladie chronique la plus courante chez les enfants et les adolescents;
- cinq fois plus répandue que l'asthme;
- susceptible d'avoir des répercussions sur la capacité de concentration et d'apprentissage, ou même la fréquentation scolaire de l'enfant;
- presque entièrement évitable.

NUIT À LA CONCENTRATION

Les premières dents ou les dents de lait d'un enfant sont essentielles à la mastication et à une bonne élocution. Les premières dents prennent aussi la place des futures dents d'adulte, jusqu'à ce que ces dernières percent. Il est donc impératif d'enseigner aux enfants du Nouveau-Brunswick comment prendre soin de leurs dents, de leur bouche et de leurs gencives.



NUIT À L'ESTIME DE SOI

Pour contribuer à la lutte contre la carie dentaire, assurez-vous que votre école prend part au Programme de rince-bouche au fluorure de la Santé publique. Une fois que votre école est inscrite, faites participer les élèves pour lesquels vous avez obtenu l'autorisation des parents.

Encouragez les familles à faible revenu à inscrire leurs enfants au programme provincial De beaux sourires et une bonne vision.

Retraitées et retraités 2019-2020

DS	Cercle	Prénom	Nom	École	Communauté
NO	1	Suzanne	Rioux	École Mgr-Martin	Saint-Quentin
NO	1	France	LaBrie	Polyvalente A.-J.-Savoie	Saint-Quentin
NO	1	Danielle	Lalonde	École Marie-Gaétane	Kedgwick
NO	1	Éric	Gallant	École Marie-Gaétane	Kedgwick
NE	5	Ella	Landry	École L'Escale-des-Jeunes	Bas-Caraquet
NE	5	Nicole	Chiasson	École L'Escale-des-Jeunes	Bas-Caraquet
NE	5	Hélène	Munger	École Marguerite-Bourgeois	Caraquet
NE	5	Mireille A.	Landry	École Marguerite-Bourgeois	Caraquet
NE	5	Charles	Landry	École Marguerite-Bourgeois	Caraquet
NE	5	André	DeCoste	École Marguerite-Bourgeois	Caraquet
NE	5	Lison	Smith	École Terre des Jeunes	Paquetville
NE	5	Chantal	DeGrâce	École Léandre-LeGresley	Grande-Anse
NE	6	Huguette	Breault	École L'Envolée	Shippagan
NE	7	Lise	Blanchard	École Le Tremplin	Tracadie-Sheila
NE	7	Gloria	Durelle	Centre scolaire communautaire La Fontaine	Néguac
NE	7	Renée	Lagacé	École La Ruche	Tracadie-Sheila
NE	7	Gail	DesRoches	École La Ruche	Tracadie-Sheila
NE	7	Suzanne	Ferguson	École La Ruche	Tracadie-Sheila
NE	7	Diane	Thériault	École La Source	Tracadie-Sheila
NE	7	Allen	Kenny	École La Source	Tracadie-Sheila
NE	7	Alvin	Chiasson	École La Source	Tracadie-Sheila
NE	7	Marie-Anelle	Cormier	Polyvalente W.-Arthur-Losier	Tracadie-Sheila
NE	7	Daniel	Comeau	Polyvalente W.-Arthur-Losier	Tracadie-Sheila
NE	7	Sylvain	Thériault	Polyvalente W.-Arthur-Losier	Tracadie-Sheila
NE	7	Line	LeBouthillier	École La Source	Tracadie-Sheila
S	12	Carole	Thomas	École Clément-Cormier	Bouctouche
S	12	Diane	Cormier	École Blanche-Bourgeois	Cocagne
S	12	Anne	Allain	École Mont Carmel	Sainte-Marie-de-Kent
S	13M	Marc	Arseneau	École L'Odyssée	Moncton
S	13M	Janice	Freeze	École L'Odyssée	Moncton
S	13M	Marie-Noël	Ross	École Saint-Henri	Moncton
S	13M	Lise Aline	Robichaud	École Saint-Henri	Moncton
S	13M	Chantal	Couillard	École Champlain	Moncton
S	13M	Christiane	Despaties	École Champlain	Moncton
S	13M	Michelle	LeBlanc	École Champlain	Moncton
S	13M	Suzanne	Bourgeois	École Mathieu-Martin	Dieppe
S	13M	Lise	Cormier	École Mathieu-Martin	Dieppe
S	13M	Esther	Gaudet	École Mathieu-Martin	Dieppe
S	13M	Gilberte	Godin	École Mathieu-Martin	Dieppe
S	13M	Bernard	Melanson	École Mathieu-Martin	Dieppe
S	13M	Janice	Cormier-Jaillet	École Sainte-Thérèse	Dieppe
S	13M	Bobby	Dupuis	École Abbey-Landry	Memramcook
S	13M	Madeleine	Gauvin	École Abbey-Landry	Memramcook
S	13M	Linda M.	LeBlanc	École Abbey-Landry	Memramcook

DS	Cercle	Prénom	Nom	École	Communauté
S	13S	Tonia B.	Godin	Polyvalente Louis-J.-Robichaud	Shédiac
S	13S	Jocelyne	LeBlanc-Boudreau	École Donat-Robichaud	Cap-Pelé
S	13S	Mona	Boleyn	École Mgr-François-Bourgeois	Shédiac
S	13S	Janice M.	Robichaud	École Mgr-François-Bourgeois	Shédiac
S	13S	Lise M.	Morrison	École Mgr-François-Bourgeois	Shédiac
S	19	Rachel	Brideau-Power	Hampton Elementary School	Hampton
S	19	Pauline	Richard	Rothsay Park School	Rothsay
S	19	Nicole	Fougère-LeBlanc	Hampton Elementary School	Hampton
S	20	Edmonde	Cormier	Simonds High School	Saint-Jean
NO	32	Lyne	Boulet-Fournier	École Grande-Rivière	Saint-Léonard
NO	32	Micheline A. M.	Roy	École Grande-Rivière	Saint-Léonard
NO	32	Pierre B.	Morin	Polyvalente Thomas-Albert	Grand-Sault
NO	32	Laval	Boudreault	Polyvalente Thomas-Albert	Grand-Sault
NO	32	Josette L.	Bernier	École Mgr-Lang	Drummond
NO	32	Josette J.	Goguen	École Mgr-Lang	Drummond
NO	32	Monique	Morin	Élémentaire Sacré-Cœur	Grand-Sault
NO	33	Sylvie	Cyr	Cité des Jeunes A.-M.-Sormany	Edmundston
NO	33	Roberto	Gauvin	Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska	Clair
NO	33	Danis	Michaud	Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska	Clair
NO	33	Donna	Michaud	École Saint-Jacques	Saint-Jacques
NO	33	Diane H.	St-Jean	École Régionale Sainte-Anne	Sainte-Anne-de-Madawaska
NO	33	Jeanne	Guimond	Carrefour de la Jeunesse	Edmundston
NO	33	Gisèle	Blanchette	École Notre-Dame	Edmundston
NE	35	Guylaine	Arseneau	La Mosaïque du Nord	Balmoral
NE	35	Mari-Claude	Cyr	Académie Notre-Dame	Dalhousie
NE	35	Lise C.	Thériault	La Mosaïque du Nord	Balmoral
NE	35	Josée	Robichaud	Académie Notre-Dame	Dalhousie
NE	37	Monique	Rioux	Polyvalente Roland-Pépin	Campbellton
NE	37	Suzanne	Doucett	Le Galion des Appalaches	Campbellton
NE	37	Johanne	Landry-Lepage	Le Galion des Appalaches	Campbellton
S	39	Hélène	Bordage	Étoile de l'Acadie	Rogersville
S	39	Odette	Doucet-McCaie	Étoile de l'Acadie	Rogersville
S	39	Jeanne	Bourque	Étoile de l'Acadie	Rogersville
NE	41	Daniel G.	Doucet	École Le Tournesol	Petit-Rocher
NE	41	Lise	Frenette	La Croisée	Robertville
NE	41	Suzanne	Doiron	La Croisée	Robertville
NE	41	Annette M.	Hondas	Place-des-Jeunes	Bathurst
NE	41	Marc W.	Doucet	École secondaire Népissiguit	Bathurst
NE	41	Lucille	Pitre	École secondaire Népissiguit	Bathurst
NE	41	Brigitte	Foulem	École secondaire Népissiguit	Bathurst
NE	41	Line	Mainville	Académie Assomption	Bathurst
S	52	Lynn	Basque	École des Pionniers	Quispamsis
S	52	Sylvie	Haché-Wilczak	Centre scolaire Samuel-de-Champlain	Saint-Jean



Le perfectionnement professionnel : une priorité pour la mise en œuvre de pratiques gagnantes en éducation!

La valorisation du perfectionnement professionnel s'inscrit dans une démarche visant à ce que nos enseignantes et enseignants continuent à être des meneuses et meneurs de changement au sein d'un système éducatif francophone reconnu pour son excellence, son environnement inclusif et son rôle indispensable à la vitalité des communautés francophones.

En étant maître de la gestion de son plan de croissance professionnel, le personnel enseignant s'engage volontairement, tout au long de sa carrière, dans un processus de formation continue qui lui permettra de s'adapter à l'évolution de la profession enseignante, et ce, tout en favorisant le renouvellement continu des connaissances, de l'expertise et de la compétence professionnelle, de même que la réussite éducative de tous les élèves.

Le perfectionnement professionnel efficace repose sur certains principes de base qui orientent les actions stratégiques des intervenantes et intervenants chargés de mettre en œuvre les activités de formation continue de l'AEFNB et de ses cercles.

Activités de perfectionnement de l'AEFNB à venir en 2021...

7 mai

Activités de formation professionnelle organisées
localement par les cercles et les écoles

31 août et **1^{er}** septembre

Congrès provincial de l'AEFNB



Direction
de la pédagogie et
des affaires éducatives



Un perfectionnement professionnel efficace...

- Doit être planifié, continu et systémique en tenant compte à la fois des besoins professionnels du personnel enseignant et de ceux du système éducatif;
- Respecte, en tout temps, les principes de l'autonomie professionnelle, dans un climat de collaboration étroite et concertée entre les intervenantes et intervenants en éducation;
- Est le résultat d'une action réfléchie et volontaire qui est orientée en fonction du vécu professionnel de l'enseignante ou de l'enseignant;
- Nécessite un engagement substantiel à long terme en matière de ressources et de temps.

Quelques approches favorisant le cheminement professionnel

- a) Les sessions de formation (ex. : ateliers, conférences, panels, congrès, etc.)
- b) Les équipes collaboratives (ex. : analyse de données de recherche en éducation, développement et partage de nouvelles stratégies, pratiques et ressources pédagogiques, etc.)
- c) Le perfectionnement en ligne (ex. : webinaires, portails de cours en ligne, visioconférences, etc.)

Saviez-vous que...

le perfectionnement professionnel de l'AEFNB et des cercles est financé à partir des cotisations des membres? C'est plus de 150 000 \$ que le personnel enseignant consacre annuellement à sa formation continue. Un signe de l'engagement et de l'importance qu'accordent les enseignantes et les enseignants à l'avancement de la profession et de la réussite éducative des élèves.

Saviez-vous que...

chaque année, plusieurs centaines de membres de l'AEFNB s'engagent bénévolement dans le but d'organiser les nombreuses activités de formation qui se déroulent régulièrement lors des trois journées de perfectionnement professionnel de l'Association prévues au calendrier scolaire? En effet, ces individus dévoués font partie de divers comités locaux ou provinciaux, dont :

- Les comités de perfectionnement des cercles de l'AEFNB;
- Les conseils d'intérêt professionnel provinciaux dans les domaines de l'éducation physique, de la musique, du français langue seconde (cercles d'immersion), des métiers et technologies, de la vie scolaire et de l'orientation au projet de vie et de carrière;
- Les comités de perfectionnement provinciaux responsables de la logistique et de la programmation du congrès provincial biennal de l'AEFNB.

Nouveauté

L'AEFNB a le plaisir d'annoncer le lancement d'une nouvelle infolettre s'adressant principalement aux membres et aux partenaires de l'Association. Cette nouvelle stratégie mettra en valeur les occasions de perfectionnement offertes par l'AEFNB, ses cercles et les partenaires du système éducatif francophone. Dans un deuxième temps, cet outil permettra de traiter de divers enjeux pédagogiques et professionnels qui retiennent l'attention en éducation.

Si vous ne recevez pas déjà nos outils de communication habituels (ex. : iMédi@, courriels, etc.), vous pouvez vous abonner à notre liste de diffusion en nous envoyant un message à partir du lien suivant : www.aefnb.ca/contact. Vous pouvez également nous suivre sur les différents médias sociaux ci-dessous.

Revue annuelle 2019-2020 de l'AEFNB

Livre vert et Sommet provincial sur l'éducation

Le document *Succès chez nous : Un livre vert sur l'éducation au Nouveau-Brunswick* publié en octobre dernier par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE) a créé un torrent de réactions de la part de plusieurs parties prenantes en éducation. L'AEFNB n'a pas tardé à partager ses impressions du Livre vert, dans lequel pas moins de 27 « mesures à prendre » et 7 « idées » sont proposées. Parmi celles-ci, on se souviendra notamment du dépôt d'un projet de loi sur la liberté dans l'enseignement, du regroupement flexible d'élèves, de l'élimination des niveaux scolaires et du transfert des pouvoirs vers les écoles et leur direction. Au terme d'une analyse critique du document, l'AEFNB en a conclu que peu importe la nature, l'ampleur ou la

fréquence des réformes en éducation, les mesures que compte prendre un gouvernement pour faire progresser le système d'éducation publique ne deviendront efficaces qu'au moment où elles s'harmoniseront avec l'ensemble des politiques sociales. On ne peut réellement prétendre réformer le système d'éducation sans réformer la société qui l'entoure. Une école inclusive doit jouir d'un environnement social inclusif. Un élève bilingue doit pouvoir profiter d'un environnement social bilingue. Un système d'éducation publique « de premier ordre » doit pouvoir compter sur une société qui valorise l'éducation, de la naissance jusqu'au dernier souffle, et donc qui la finance à la hauteur de ses ambitions.

Services de mieux-être et de counseling

Les Services de mieux-être et de counseling (SMEC) sont rendus possibles grâce à une entente conclue entre la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick et le Conseil du Trésor. En effet, selon l'annexe J de la convention collective, les parties conviennent qu'il y va de l'intérêt [...] de mettre sur pied un programme de conseillers professionnels pour enseignants dont l'objectif principal sera d'assurer du counseling individuel et collectif aux enseignants et aux membres de leur famille (conjoint et enfants). Ces services sont gérés par l'AEFNB.

Les SMEC font la promotion de la santé et du mieux-être, du savoir-être et du savoir-relationnel de la PERSONNE de l'enseignante et de l'enseignant, tout en étant au service de leurs besoins en matière de santé globale. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web (www.mieuxetreenseignantnb.com) et la page Facebook des Services de mieux-être et de counseling.

Notre conseiller et nos conseillères...



Roger LeBlanc, District scolaire francophone Sud et membres en immersion



Nadia Gagnon, District scolaire francophone Nord-Ouest



Johanne Webster, District scolaire francophone Nord-Est

Bureau de direction et conseil d'administration

Les membres du bureau de direction et du conseil d'administration sont des enseignantes et des enseignants qui se rencontrent périodiquement pour faire le point sur les dossiers chauds de l'Association, effectuer des suivis relativement aux programmes et aux services offerts et donner les grandes orientations stratégiques de l'organisation. Leur dévouement et leur passion pour les affaires associatives sont indispensables au maintien d'une influence positive et structurante dans les milieux éducatifs, politiques et communautaires.

Photos du CA 2019-2020



11^e Tournoi provincial de débats

Le Tournoi provincial de débats est une activité organisée conjointement par la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB), l'AEFNB et le MÉDPE. Il a permis à de jeunes oratrices et orateurs de croiser le fer lors d'échanges argumentaires afin de répondre à la question suivante : est-ce que la protection de l'environnement devrait primer sur le développement économique? Ce thème est cher aux yeux des membres de la FJFNB, qui en ont fait un mandat prioritaire lors de leur Assemblée générale annuelle 2019. La place d'honneur est revenue à l'équipe 1 de l'École L'Odyssée. La deuxième position a été remportée par l'équipe 1 de l'École Mathieu-Martin et c'est l'équipe 2 de l'École L'Odyssée qui a obtenu la troisième position de cette 11^e édition. Le prix de la convivialité, remis à l'équipe ayant fait preuve du plus grand esprit de camaraderie, a été décerné à égalité aux polyvalentes Louis-J.-Robichaud et W.-Arthur-Losier.

Collaboration et partenariats

Au sein de la société civile acadienne et néo-brunswickoise, et tout spécialement dans le domaine de l'éducation, afin de tirer son épingle du jeu, il est nécessaire de bâtir de solides ponts entre les actrices et acteurs sur le terrain, les instances dirigeantes et politiques et les organisations représentant les valeurs et intérêts de leurs membres. L'AEFNB, et même autrefois l'Association des instituteurs acadiens, a bien saisi la pertinence de nouer des alliances durables avec à la fois les collectifs citoyens, les gouvernements, les regroupements communautaires et les associations professionnelles. Cette concertation permet de favoriser une meilleure représentation des enjeux des organismes impliqués dans la prise de décisions et assure une efficacité redoutable dans la mise en œuvre d'initiatives diverses. L'AEFNB souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui soutiennent sa mission et qui participent à la création et au maintien de conditions d'enseignement et d'apprentissage optimales pour les élèves et le personnel enseignant. Ci-dessous, nous listons un échantillon d'inestimables partenaires avec qui nous avons travaillé en 2019-2020 :

- Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB)
- Bureau du Conseil exécutif / Francophonie et Langues officielles
- Concertation des organismes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (COANB)
- Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN)
- Districts scolaires francophones (Nord-Est, Nord-Ouest, Sud)
- Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB)
- Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB)
- Groupe d'action-collaboration sur l'éducation en français (GACEF)
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE)
- New Brunswick Teachers' Association (NBTA)
- Organisation internationale de la francophonie (OIF)
- Université de Moncton

50 bougies pour l'AEFNB!



En 2019 et 2020, l'AEFNB célèbre ses 50 ans d'existence officielle (sa reconnaissance légale en vertu de l'Acte d'incorporation). Nous vous partageons ici l'origine de l'AEFNB et les grandes lignes des événements qui ont mené à son incorporation en avril 1970.

Fondée en août 1946, à Bathurst, dans le cadre du Congrès de l'Association acadienne d'éducation (AAE), l'Association des instituteurs acadiens (AIA), sous la présidence d'un enseignant d'Edmundston, Alban Daigle, entreprit de mettre sur pied un certain nombre de chapitres réunissant des cercles pédagogiques francophones au Nouveau-Brunswick. L'adhésion à l'AIA se faisait sur une base volontaire et ses membres étaient soumis à une double cotisation. En effet, les membres de cette toute nouvelle association provinciale, affiliée à ce moment à l'AAE, étaient toujours membres de la New Brunswick Teachers' Association (NBTA) puisqu'en vertu de la loi provinciale incorporant la NBTA en 1942, tout le personnel enseignant breveté de la province devait obligatoirement en faire partie. En dépit du peu de moyens financiers à la disposition de l'AIA, les membres qui l'ont jointe ont su tirer leur épingle du jeu en défendant et en promouvant avec ardeur les intérêts du personnel enseignant du point de vue économique, intellectuel, pédagogique et religieux. L'AIA se donnait comme mission d'améliorer l'éducation de la jeunesse acadienne, surtout par rapport à l'enseignement de la langue maternelle, de l'histoire de l'Acadie et de la religion. C'est en 1958, sous la présidence du Frère Roland Pépin, que l'AIA obtient par législation provinciale une loi d'incorporation. Cette loi lui donnait à la fois son statut légal, mais également un prestige renouvelé comme porte-parole officiel du personnel enseignant de langue française au Nouveau-Brunswick. Il faut toutefois retenir que même si l'AIA est légalement reconnue, l'adhésion à celle-ci demeure volontaire.

Lors de l'Assemblée générale de l'AIA du 20 avril 1965, le projet d'établissement d'un secrétariat permanent est accepté, en principe, sous condition d'une consultation auprès des cercles. L'idée de la création d'une Fédération chapeautant deux associations entièrement

indépendantes et autonomes surgit à l'automne 1965 lors d'une réunion entre des membres de l'AIA et le président de la NBTA, Yvan Albert. À ce moment, l'AIA décide de prendre les choses en main. Il faut comprendre que cette ambition était nourrie depuis plus de dix ans alors que la NBTA avait entrepris, en 1954, des démarches en vue de se doter de nouvelles structures locales, ce qui inclurait notamment l'intégration de l'AIA à ses propres structures. Cette vision avait été mal reçue des dirigeants de l'AIA qui y voyaient une menace à la vitalité et au bon fonctionnement des cercles pédagogiques francophones déjà bien implantés à l'échelle locale et régionale et regroupés par chapitre de comté. Dans un rapport rédigé par un comité chargé d'étudier la question, l'AIA insiste déjà, à ce moment, sur ce qu'elle appelle le « principe d'unité » et reconnaît la nécessité de créer un seul organisme professionnel là où des intérêts réputés communs au personnel enseignant francophone et anglophone pourraient être défendus. On refuse l'intégration de l'AIA à la NBTA, mais on recommande une affiliation entre ces deux organisations.

En février 1966, les membres dirigeants de l'AIA proposent formellement la création d'une association autonome pour le corps enseignant francophone avec secrétariat permanent, perception de cotisations et pleine liberté d'action dans les domaines qu'elle reconnaît siens. Lors de la même réunion, on recommande que cette organisation autonome porte le nom de « L'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB) ». Le 12 avril 1966, lors de son Assemblée générale annuelle, les délégués de l'AIA adoptent à 81 voix contre 11 ces recommandations. Forte de ses quelque 2000 membres et présidée par M. Yvan Ouellette, l'AIA s'engage activement dans la réalisation de cet objectif. Durant les semaines et les mois qui suivent l'épisode historique d'avril 1966, de nombreuses discussions avec les dirigeants de la NBTA ont eu lieu pour mettre en œuvre cette recommandation de l'AIA. La Commission Albert-Bishop a également été mise sur pied en novembre 1966 pour étudier les structures de la NBTA et les relations entre le personnel enseignant francophone et anglophone. De nombreux cercles, ainsi que l'AIA, y ont soumis un mémoire à la fin 1966 et au début 1967 pour faire connaître leur vue et réitérer le souhait de s'affilier à la création d'une Fédération regroupant deux associations autonomes. Lors du dépôt du rapport Bishop-Albert le 17 février 1967, on apprend, avec consternation dans le camp de l'AIA, que les commissaires recommandent que la NBTA soit la seule et unique association professionnelle représentant les enseignantes et enseignants de la province.

Ces recommandations ont été rejetées par l'exécutif (bureau de direction) et les délégués de l'Assemblée générale de l'AEFNB. À la réunion annuelle de l'AIA du 28 mars 1967, on prenait la décision de changer le nom de l'AIA pour l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB). La reconnaissance légale et la recherche de l'autonomie de cette association rebaptisée allaient devenir le cheval de bataille de ses dirigeantes et dirigeants pour les années suivantes. Non sans peine et adversité, des démarches ont été conduites pour arriver à cette fin. À la fin 1967, l'AEFNB compte 2072 enseignantes et enseignants francophones (sur un total estimé à 2365 à l'échelle provinciale) et ces derniers acceptent de payer une cotisation supplémentaire afin d'atteindre le but fixé par la dernière Assemblée générale, soit la création d'une fédération et l'atteinte de la pleine autonomie.

En avril 1968, l'AEFNB soumet au gouvernement Robichaud un mémoire dans lequel on exprime le souhait que l'Association puisse avoir sa pleine autonomie et que le personnel enseignant puisse jouir d'une liberté d'association. Pour ce faire, il va de soi que l'Acte d'incorporation de la NBTA nécessite des modifications, dont l'abrogation de la clause qui fait de tout enseignant breveté au Nouveau-Brunswick un membre actif de la NBTA. Dans l'année qui suit, le corps enseignant provincial est invité à voter deux fois sur la destinée du milieu associatif de la profession enseignante. Les résultats de ces votes étant incertains, voire contestés, l'AIA décide de poursuivre ses efforts dans le but d'atteindre son autonomie.

Le 8 avril 1969, lors de la 24^e AGA de l'AEFNB/AIA, les délégués votent pour que soit mis sur pied un comité mixte de réorganisation chargé d'étudier le projet d'une fédération. On y délègue quatre enseignants, soit Eudore Lavoie (subst. Arthur Cyr), Germain Blanchard (subst. Jacqueline Collette), Conrad Landry (subst. Fr. Réginald Robert) et le Fr. R. Lymburner (subst. Paul Bourgeois). Lors de l'Assemblée, l'AIA décide qu'elle établirait un secrétariat permanent à Fredericton dès le 1^{er} juillet 1969 en vue de précipiter les événements quant à la création éventuelle d'une fédération de la profession enseignante. C'est le bureau de direction qui embaucherait un secrétaire général et qui définirait ses fonctions. L'embauche a été officialisée à la réunion du 3 mai du conseil d'administration de l'AIA, où l'on informait les membres que le bureau de direction avait retenu les services de M. Ronald LeBreton, alors secrétaire exécutif du recteur de l'Université de Moncton, en tant que

Dans le cadre des célébrations entourant le 50^e anniversaire de la reconnaissance légale et officielle de l'AEFNB (et de la création de la FENB), l'équipe du secrétariat publie épisodiquement, sur ses médias sociaux, une page de cette histoire inspirante et fascinante afin de valoriser l'engagement exceptionnel des membres de l'Association et d'entretenir une mémoire associative riche en accomplissements et en réussites. Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer de ces capsules historiques!

secrétaire-trésorier permanent de l'organisme. Puisqu'il s'était engagé à enseigner des cours d'éducation à l'Université de Moncton à l'été, il est officiellement entré en poste le 1^{er} septembre. M. LeBreton succédait à Angélie Godin, qui a œuvré à partir de sa résidence de Campbellton depuis les tout premiers balbutiements de l'AIA en 1946. Le premier secrétariat permanent de l'AEFNB a été aménagé dans un duplex de trois chambres à coucher au 623, rue Canterbury à Fredericton. Son implantation a notamment été rendue possible grâce à un prêt de 5 000 \$ consenti par la Société nationale de l'Acadie (SNA).

Les 9 et 10 avril 1969 avait lieu la 28^e AGA de la NBTA et c'est à ce moment que les délégués se plient aux doléances des membres de l'AIA (133 voix pour – 101 voix contre) et qu'ils acceptent le principe de fédération. On s'entend (126 voix pour – 107 voix contre) sur la mise sur pied d'un comité de réorganisation chargé de développer une ou plusieurs possibilités de fédération. En octobre 1969, à la suite du dépôt du rapport du comité de réorganisation, une contestation du conseil d'administration de la NBTA est exprimée et cette assemblée propose une formule différente. Après plusieurs semaines de discussions entre les deux associations et ses représentantes et représentants, on détermine finalement une structure fédérative, qui d'ailleurs est très similaire à la structure actuelle. Ces nouvelles structures sont acceptées par les membres, puis par le gouvernement provincial et, le 16 avril 1970, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick adopte le projet de loi d'intérêt privé 41 qui donne naissance à la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick. Cette loi vient aussi amender l'Acte d'incorporation de la NBTA et reconnaît légalement l'AEFNB comme association autonome ayant ses propres objets, son règlement intérieur et sa structure organisationnelle.

MESSAGE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK



« La valeur, le dévouement et le dynamisme du personnel enseignant des écoles publiques constituent un maillon indispensable à la pérennité de la structure sociale de nos collectivités dans l'ensemble de la province.

Ces femmes et ces hommes qui ont à cœur le bien-être des enfants et des jeunes de nos communautés s'avèrent une ressource humaine précieuse sur laquelle nous avons pu compter pour gérer la situation inusitée de la fermeture d'école causée par l'éclosion de la COVID-19 et de la pandémie qui en découle.

En cette Journée mondiale, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance veut souligner le dévouement exemplaire et l'engagement généreux du personnel enseignant auprès des élèves qui ont dû s'acclimater à une rentrée scolaire pour le moins très inhabituelle, cette année.

Malgré les défis à relever et les chamboulements engendrés par la COVID-19, les enseignantes et enseignants ont excellé pour donner l'occasion aux élèves de nos écoles francophones de poursuivre leurs apprentissages scolaires et les aider à développer leurs plans de vie et de carrière.

Le Ministère tient à saluer leur dévouement à améliorer l'expérience éducative des élèves afin de favoriser leur réussite grâce à des apprentissages de qualité tout en contribuant au développement de l'identité linguistique et culturelle des jeunes, et ce, dès la maternelle. Il s'agit de créer un milieu propice afin d'aider les élèves à vivre une vie saine et équilibrée, à devenir des citoyens engagés dotés d'un esprit critique et à développer un désir d'apprendre qui leur servira tout au long de leur vie.

La capacité d'adaptation du personnel enseignant, sa motivation à l'égard de l'amélioration continue témoignent de manière éloquente de son professionnalisme. C'est une contribution essentielle notamment pour réimaginer le parcours scolaire au niveau secondaire, explorer des projets d'enjeux réels et savoir s'adapter à la situation attribuable aux conséquences de la COVID-19.

Merci de nous aider à maintenir et à renforcer un système éducatif de qualité et à le faire évoluer dans le meilleur intérêt des élèves francophones du Nouveau-Brunswick.

C'est en mettant à contribution les compétences, les connaissances, la créativité et l'expérience des enseignantes et des enseignants que nous réussirons à donner à nos enfants une longueur d'avance. »